

NE PAS DISTRIBUER, PUBLIER OU DIFFUSER ENVERS OU AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AUSTRALIE, CANADA, JAPON, AFRIQUE DU SUD OU TOUT AUTRE PAYS OU JURIDICTION OU SA DIFFUSION SERAIT CONTRAIRE A LA LOI OU D'AUTRES RESTRICTIONS S'APPLIQUENT



ATEB
LISTED
EURONEXT

Communiqué de presse

La Hulpe, 21 novembre 2023, 8h15 (heure belge)

ATENOR

Société anonyme de droit belge
ayant son siège à Avenue Reine Astrid 92, 1310 La Hulpe (Belgique)
numéro d'entreprise 0403.209.303 (RPM Brabant Wallon)
(« **Atenor** » ou la « **Société** » et, ensemble avec ses filiales détenues entièrement, le « **Groupe** »)

Correction du tableau figurant à la section 6.10.4 « Actionnariat après la Transaction » du Prospectus

IMPORTANT : Les détenteurs de Droits de Préférence (soit les Actionnaires Existants qui n'ont pas vendu leurs Droits de Préférence soit les personnes qui ont acheté des Droits de Préférence) qui n'ont pas exercé (ou qui sont réputés ne pas avoir exercé) leurs Droits de Préférence durant la Période de Souscription, ne seront pas en mesure de les exercer ultérieurement. Les Droits de Préférence qui n'ont pas été exercés durant la Période de Souscription (ou qui sont qualifiés comme tels) deviendront nuls et non avenue. Les détenteurs de Droits de Préférence (soit les Actionnaires Existants qui n'ont pas vendu leurs Droits de Préférence soit les personnes qui ont acheté des Droits de Préférence) qui n'ont pas exercé (ou qui sont réputés ne pas avoir exercé) leurs Droits de Préférence durant la Période de Souscription, ne recevront aucune contrepartie au titre de leurs Droits de Préférence.

AVERTISSEMENT : Un investissement dans les Actions Offertes (ou dans les Top-up Actions) et la négociation des Droits de Préférence impliquent des risques significatifs. Les investisseurs sont priés à se familiariser avec le Prospectus, et en particulier avec les facteurs de risque décrits dans la Section 1 « Facteur de Risques » avant d'investir dans les Actions Offertes ou les Top-Up Actions ou de négocier les Droits de Préférence en vue de comprendre entièrement les risques et bénéfices potentiels associés à la décision d'investissement, en ce compris les risques liés au fait que (i) suite à la Transaction, les Actionnaires Existants subiront une dilution proportionnelle des droits attachés à leurs Actions (La participation dans le capital de la Société détenue par les actionnaires qui n'exercent pas leurs Droits de Préférence serait diluée de 83,09% dans le cas où 100% des Actions Offertes et 100% des Top-up Actions serait émis. Les Actionnaires Existants subiront également une dilution financière de leur participation dans la Société. Ce risque découle du fait que le Prix d'Emission est inférieur au prix de marché actuel des Actions), (ii) dans le cadre de la Rights Issue, 3D SA/NV (contrôlée par STAK Iberanfra) peut augmenter sa participation (directe ou indirecte) dans la Société au-delà du seuil de 30% sans déclencher l'obligation de lancer une offre publique d'acquisition obligatoire auprès de tous les Actionnaires, (iii) à la date du Prospectus, et comme indiqué à la Section

NE PAS DISTRIBUER, PUBLIER OU DIFFUSER ENVERS OU AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AUSTRALIE, CANADA, JAPON, AFRIQUE DU SUD OU TOUT AUTRE PAYS OU JURIDICTION OU SA DIFFUSION SERAIT CONTRAIRE A LA LOI OU D'AUTRES RESTRICTIONS S'APPLIQUENT



ATEB
LISTED
EURONEXT

5.3 « *Fonds de roulement net* » du Prospectus, la Société est d'avis qu'elle n'a pas un fonds de roulement net suffisant pour répondre à ses besoins actuels et pour couvrir ses besoins en fonds de roulement pour une période d'au moins 12 mois à partir de la date du Prospectus, (iv) les gains de la Société dépendent principalement de la disposition de ses projets de sorte que les revenus de la Société peuvent varier d'année en année, (v) les résultats de la Société dépendent principalement de la valeur de vente de ses projets de sorte que la Société est exposée au risque de changement des conditions économiques, (vi) la position de liquidité de la Société pourrait être mise en péril par l'émergence d'un faisceau de circonstances et l'évolution actuelle de l'environnement économique et ses turbulences ont créé une combinaison de circonstances mettant une forte pression sur la liquidité du Groupe, (vii) le Groupe demeure exposé au risque de devoir emprunter à des conditions financières plus onéreuses que celles budgétisées, le Groupe pourrait subir des restrictions de conditions de crédit dans le futur et un niveau d'endettement élevé exposerait le Groupe au risque de ne plus pouvoir obtenir en temps utile et à des conditions favorables les financements externes nécessaires à sa stratégie de croissance, ou que les conditions de marché sont telles que les financements externes nécessaires aux opérations du Groupe ne peuvent plus être trouvés. Toute décision d'investir dans les Actions Offertes ou les Top-up Actions ou de négocier des Droits de Préférence doit être fondée sur l'ensemble des informations fournies dans le Prospectus. Les investisseurs potentiels doivent être en mesure de supporter le risque économique d'un investissement dans les Actions Offertes ou les Top-up Actions ou de négocier des Droits de Préférence, et de subir une perte totale ou partielle de leur investissement.

Le tableau figurant à la section 6.10.4 « *Actionnariat après la Transaction* » du Prospectus contient des erreurs non-matérielles, qui n'affectent pas l'évaluation des Droits de Préférence et/ou des Actions.

Les erreurs concernent le nombre d'Actions détenues par les Investisseurs Pré-engagés après la Transaction, le nombre total d'Actions après la Transaction, et (en conséquence) les pourcentages des participations après la Transaction indiqués dans le tableau.

Ces erreurs ne concernent pas, et n'ont pas d'impact sur, (les calculs de) tout autre nombre ou pourcentage figurant dans le Prospectus.

NE PAS DISTRIBUER, PUBLIER OU DIFFUSER ENVERS OU AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AUSTRALIE, CANADA, JAPON, AFRIQUE DU SUD OU TOUT AUTRE PAYS OU JURIDICTION OU SA DIFFUSION SERAIT CONTRAIRE A LA LOI OU D'AUTRES RESTRICTIONS S'APPLIQUENT



ATEB
LISTED
EURONEXT

Veillez trouver ci-dessous le tableau corrigé¹:

	Avant la Transaction				Après la Transaction			
	nb d'actions	% d'actions	détenues de concert		nb d'actions	% d'actions	détenues de concert	
nb d'actions			% d'actions	nb d'actions			% d'actions	
STAK Iberanfra	-	0,00%	-	0,00%	-	0,00%	-	0,00%
3D SA/NV	1.031.142	13,89%	1.031.142	13,89%	13.157.350	29,97%	13.157.350	29,97%
ForAtenor SA/NV	893.952	12,04%	893.952	12,04%	4.767.744	10,86%	4.767.744	10,86%
<i>Sous-total</i>	<i>1.925.094</i>	<i>25,93%</i>	<i>1.925.094</i>	<i>25,93%</i>	<i>17.925.094</i>	<i>40,83%</i>	<i>17.925.094</i>	<i>40,83%</i>
Stéphan Sonneville	-	0,00%	-	0,00%	-	0,00%	-	0,00%
Stéphan Sonneville SA	225.637	3,04%	225.637	3,04%	1.109.637	2,53%	1.109.637	2,53%
Osiris Venture	96.000	1,29%	-	0,00%	512.000	1,17%	-	0,00%
ForAtenor SA/NV	893.952	12,04%	893.952	12,04%	4.767.744	10,86%	4.767.744	10,86%
<i>Sous-total</i>	<i>1.215.589</i>	<i>16,37%</i>	<i>1.119.589</i>	<i>15,08%</i>	<i>6.389.381</i>	<i>14,55%</i>	<i>5.877.381</i>	<i>13,39%</i>
Philippe Vastapane	76.712	1,03%	-	0,00%	76.712	0,17%	-	0,00%
Patricia Vastapane	6.476	0,09%	-	0,00%	6.476	0,01%	-	0,00%
Les Viviers S.A.	-	0,00%	-	0,00%	-	0,00%	-	0,00%
Alva SA	681.423	9,18%	521.437	7,02%	681.423	1,55%	521.437	1,19%
<i>Sous-total</i>	<i>764.611</i>	<i>10,30%</i>	<i>521.437</i>	<i>7,02%</i>	<i>764.611</i>	<i>1,74%</i>	<i>521.437</i>	<i>1,19%</i>

¹ Le tableau présente l'actionnariat de la Société après la Transaction en supposant que (i) les Actionnaires Pré-engagés (autres que Stéphan Sonneville SA/NV) et les Investisseurs Pré-engagés souscrivent des Actions Offertes et des Actions Top-up (uniquement) pour le montant total de leurs Engagements de Souscription respectifs, (ii) la Société et ses filiales ne souscrivent pas d'Actions Offertes ou d'Actions Top-up, (iii) les Investisseurs Pré-Engagés ne détiennent aucune Action avant la Transaction, (iv) le nombre maximum d'Actions Offertes est émis, (v) le nombre maximum d'Actions Top-up est émis, (vi) Philippe Vastapane, Patricia Vastapane et Alva SA/NV ne souscrivent aucune Action Offerte, (vii) Stéphan Sonneville SA/NV, en qualité d'Actionnaire Pré-engagé, souscrit des Actions Offertes pour le montant total de son Engagement de Souscription et, en outre, Stéphan Sonneville SA/NV et Osiris Venture SA/NV souscrivent des Actions Offertes pour un montant total de EUR 4,5 millions par l'exercice de respectivement 204.000 et 96.000 Droits de Préférence et (viii) 3D SA/NV, Luxempart S.A., Stéphan Sonneville SA/NV et ForAtenor SA/NV apportent l'intégralité de leurs actions (existantes et futures) dans leur concert avec Alva SA/NV. Le tableau se fonde sur les informations reçues de la part des actionnaires dans le cadre des déclarations de transparence et/ou des informations portées à la connaissance de la Société à la date du Prospectus.

NE PAS DISTRIBUER, PUBLIER OU DIFFUSER ENVERS OU AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AUSTRALIE, CANADA, JAPON, AFRIQUE DU SUD OU TOUT AUTRE PAYS OU JURIDICTION OU SA DIFFUSION SERAIT CONTRAIRE A LA LOI OU D'AUTRES RESTRICTIONS S'APPLIQUENT



ATEB
LISTED
EURONEXT

ForAtenor SA/NV	893.952	12,04%	893.952	12,04%	4.767.744	10,86%	4.767.744	10,86%
<i>Sous-total</i>	<i>893.952</i>	<i>12,04%</i>	<i>893.952</i>	<i>12,04%</i>	<i>4.767.744</i>	<i>10,86%</i>	<i>4.767.744</i>	<i>10,86%</i>
Luxempart S.A.	819.439	11,04%	819.439	11,04%	6.819.439	15,53%	6.819.439	15,53%
<i>Sous-total</i>	<i>819.439</i>	<i>11,04%</i>	<i>819.439</i>	<i>11,04%</i>	<i>6.819.439</i>	<i>15,53%</i>	<i>6.819.439</i>	<i>15,53%</i>
Sous-total des actionnaires de référence	3.830.781	51,59%	3.491.607	47,02%	27.130.781	61,80%	26.375.607	60,08%
La Société	7	0,00%	-	0,00%	7	0,00%	-	0,00%
Atenor Group Investments SA/NV	163.427	2,20%	-	0,00%	163.427	0,37%	-	0,00%
Atenor Long Term Growth SA/NV	150.000	2,02%	-	0,00%	150.000	0,34%	-	0,00%
<i>Sous-total</i>	<i>313.434</i>	<i>4,22%</i>	<i>-</i>	<i>0,00%</i>	<i>313.434</i>	<i>0,71%</i>	<i>-</i>	<i>0,00%</i>
Midelco SA/NV	-	0,00%	-	0,00%	2.000.000	4,56%	-	0,00%
<i>Sous-total</i>	<i>-</i>	<i>0,00%</i>	<i>-</i>	<i>0,00%</i>	<i>2.000.000</i>	<i>4,56%</i>	<i>-</i>	<i>0,00%</i>
Vandewiele Group SA/NV	-	0,00%	-	0,00%	2.000.000	4,56%	-	0,00%
<i>Sous-total</i>	<i>-</i>	<i>0,00%</i>	<i>-</i>	<i>0,00%</i>	<i>2.000.000</i>	<i>4,56%</i>	<i>-</i>	<i>0,00%</i>
Un Investisseur Pré-engagé	-	0,00%	-	0,00%	300.000	0,68%	-	0,00%
<i>Sous-total</i>	<i>-</i>	<i>0,00%</i>	<i>-</i>	<i>0,00%</i>	<i>300.000</i>	<i>0,68%</i>	<i>-</i>	<i>0,00%</i>
Free float	3.280.795	44,19%	-	0,00%	12.155.834	27,69%	-	0,00%
<i>Sous-total</i>	<i>3.280.795</i>	<i>44,19%</i>	<i>-</i>	<i>0,00%</i>	<i>12.155.834</i>	<i>27,69%</i>	<i>-</i>	<i>0,00%</i>
Nombre total d'Actions	7.425.010	100%	-	0,00%	43.900.049	100%	-	-

NE PAS DISTRIBUER, PUBLIER OU DIFFUSER ENVERS OU AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AUSTRALIE, CANADA, JAPON, AFRIQUE DU SUD OU TOUT AUTRE PAYS OU JURIDICTION OU SA DIFFUSION SERAIT CONTRAIRE A LA LOI OU D'AUTRES RESTRICTIONS S'APPLIQUENT



ATEB
LISTED
EURONEXT

Prospectus

Le Prospectus se compose du Prospectus (en ce compris toute information qui y est incorporée par référence) et le Résumé.

Le Prospectus et le Résumé peuvent être distribués séparément. Le Prospectus est rédigé en anglais et a été traduit en français. Le Résumé est rédigé en anglais et a été traduit en français et en néerlandais.

Le Prospectus est mis gratuitement à la disposition des investisseurs au siège de la Société (Avenue Reine Astrid 92, 1310 La Hulpe, Belgique). Le Prospectus est également mis gratuitement à la disposition des investisseurs auprès de (i) Belfius Banque SA/NV, sur demande par e-mail regulations@belfius.be et sur son site internet www.belfius.be/atenor2023 ; (ii) Degroof Petercam SA/NV sur ses sites internet <http://www.degroofpetercam.com/en-be/atenor-2023> (ENG), <http://www.degroofpetercam.com/fr-be/atenor-2023> (FR) et <http://www.degroofpetercam.com/nl-be/atenor-2023> (NL) ; et (iii) KBC Securities SA/NV, sur demande par téléphone +32 78 152 153 et sur ses sites internet www.kbc.be/atenor2023 et www.bolero.be/nl/atenor. Le Prospectus peut également être consulté sur le site internet de la Société (<https://www.atenor.eu/fr/investisseurs/augmentation-de-capital/>), l'accès aux sites internet susmentionnés étant à chaque fois soumis aux limitations habituelles.

INFORMATION IMPORTANTE

Ces documents écrits ne sont pas destinés à être distribués aux personnes résidant aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada, au Japon ou en Afrique du Sud. Les informations contenues dans le présent document ne constituent pas une offre de vente de titres aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada, au Japon ou en Afrique du Sud.

Ces informations ne sont pas une publicité ni un prospectus et les investisseurs ne doivent pas acheter ou souscrire les titres mentionnés dans ces informations, sauf sur la base des informations contenues dans le prospectus qui sera publié par Atenor SA ("Atenor" ou la "Société") en temps voulu dans le cadre de l'offre (le "Prospectus"). Des copies du Prospectus seront, après publication et sous réserve des restrictions énoncées dans le Prospectus, disponibles au siège de la Société, Avenue Reine Astrid 92, 1310 La Hulpe, Belgique et sur le site web (<https://www.atenor.eu/fr/investisseurs/augmentation-de-capital/>) et pourront également être mises à disposition sur une page web désignée par Belfius Banque SA/NV agissant conjointement avec son sous-traitant Kepler Cheuvreux SA, Banque Degroof Petercam SA/NV et KBC Securities SA/NV.

NE PAS DISTRIBUER, PUBLIER OU DIFFUSER ENVERS OU AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AUSTRALIE, CANADA, JAPON, AFRIQUE DU SUD OU TOUT AUTRE PAYS OU JURIDICTION OU SA DIFFUSION SERAIT CONTRAIRE A LA LOI OU D'AUTRES RESTRICTIONS S'APPLIQUENT



ATEB
LISTED
EURONEXT

Ces informations ne contiennent pas de sollicitation pour de l'argent, des titres ou d'autres considérations et, si celles-ci seraient envoyées en réponse aux informations contenues dans le présent document, elles ne seront pas acceptées. Cette annonce contient des déclarations qui sont des « déclarations prospectives » ou qui pourraient être considérées comme telles. Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation d'une terminologie prospective, y compris les mots « croire », « estimer », « anticiper », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « pouvoir », « sera », « planifier », « continuer », « en cours », « possible », « prédire », « planifier », « cibler », « chercher », « serait » ou « devrait », et contiennent des déclarations faites par la Société concernant les résultats escomptés de sa stratégie. Par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques et des incertitudes, et les lecteurs sont avertis qu'aucune de ces déclarations prospectives n'offre de garantie quant aux performances futures. Les résultats réels de la Société peuvent différer matériellement de ceux prévus par les énoncés prospectifs. La Société ne s'engage en aucune manière à publier des mises à jour ou des ajustements de ces déclarations prospectives, sauf si la loi l'y oblige.

Les titres de la Société mentionnés dans le présent document n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933, telle que modifiée (la « Loi sur les Valeurs Mobilières »), ou en vertu des lois d'un état ou d'une autre juridiction des États-Unis d'Amérique, et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis d'Amérique qu'en vertu d'une exemption ou dans le cadre d'une transaction non soumise aux exigences d'enregistrement de Loi sur les Valeurs Mobilières et des lois applicables des états. Aucune offre publique de titres ne sera faite aux États-Unis d'Amérique.

Ces informations ne constituent pas une offre ou une invitation à procéder à l'acquisition ou à la souscription de titres de la Société, ni une offre ou une invitation à procéder à l'acquisition ou à la souscription de titres de la Société aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada, au Japon, en Afrique du Sud, en Suisse (sauf dans le cadre d'un placement privé de certains titres auprès de "clients professionnels", comme indiqué ci-dessous), au Royaume-Uni (sauf dans le cadre d'un placement privé de certains titres auprès de certains investisseurs qualifiés, comme indiqué ci-dessous) ou toute autre juridiction où une telle offre ou invitation n'est pas autorisée sans enregistrement ou qualification en vertu de la législation applicable dans la juridiction concernée, ou lorsque cette offre ou invitation ne remplit pas les conditions requises en vertu de la législation applicable dans la juridiction concernée.

Sous réserve de certaines exceptions limitées, ces informations et tout matériel distribué en relation avec ces informations ne sont pas destinés à, ou destinés à être distribués ou utilisés par, une personne ou une entité qui est un citoyen ou un résident des États-Unis d'Amérique, de l'Australie, du Canada, du Japon, de l'Afrique du Sud ou de toute autre juridiction où une telle distribution,

NE PAS DISTRIBUER, PUBLIER OU DIFFUSER ENVERS OU AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AUSTRALIE, CANADA, JAPON, AFRIQUE DU SUD OU TOUT AUTRE PAYS OU JURIDICTION OU SA DIFFUSION SERAIT CONTRAIRE A LA LOI OU D'AUTRES RESTRICTIONS S'APPLIQUENT



ATEB
LISTED
EURONEXT

publication, disponibilité ou utilisation serait contraire à la loi ou à la réglementation ou nécessiterait un enregistrement ou une licence au sein d'une telle juridiction.

Dans chaque État membre de l'Espace économique européen autre que la Belgique (chacun un « État Membre Pertinent »), ces informations sont uniquement adressées et visent uniquement (i) les « investisseurs qualifiés » dans cet État Membre Pertinent, tel que défini à l'article 2(e) du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé, et abrogeant la directive 2003/71/CE, telle que modifiée et incluant les mesures d'exécution dans cet État Membre Pertinent (le « Règlement Prospectus »), conformément à l'exemption de prospectus prévue à l'article 1. 4(a) du Règlement Prospectus, et (ii) aux investisseurs qui acquièrent des titres pour une contrepartie totale d'au moins 100.000 euros par investisseur, pour chaque offre séparée, conformément à l'exemption de prospectus prévue à l'article 1.4(d) du Règlement Prospectus (ces personnes sont désignées comme les « Investisseurs Pertinents de l'EEE »)

En Suisse, ces informations s'adressent uniquement aux personnes qualifiant en tant que « clients professionnels » au sens de l'article 4 de la loi suisse sur les services financiers (Finanzdienstleistungsgesetz) du 15 juin 2018, telle qu'amendée (la « FinSA »), conformément à l'exemption de prospectus prévue à l'article 36(a) de la FinSA (ces personnes sont désignées comme les « Investisseurs Suisses Pertinents »). Toute activité d'investissement à laquelle ce document se rapporte ne sera accessible qu'aux Investisseurs Suisses Pertinents et ne sera exercée qu'avec eux. Toute personne qui n'est pas un Investisseur Suisse Pertinent ne doit pas agir ou se fier à ce document ou à son contenu. La distribution de ce document dans d'autres juridictions peut être restreinte par la loi et les personnes en possession de ce document doivent s'informer de ces restrictions et les respecter.

Au Royaume-Uni, ces informations s'adressent uniquement aux « qualified investors » tels que définis à l'article 2(e) du Prospectus Regulation, tel qu'amendé et transposé dans les lois du Royaume-Uni en vertu du European Union (Withdrawal) Act 2018 et du European Union (Withdrawal Agreement) Act 2020 (l'« UK Prospectus Regulation ») qui ont également la qualité de (i) « investment professionals » tels que définis à l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel qu'amendé (l'« Order »), (ii) « high net worth companies, unincorporated associations etc. » tels que définis à l'article 49(2)(a) à (d) de l'Order, (iii) « sophisticated investors » tels que définis à l'article 50(1) de l'Order (sous réserve des exigences contenues dans l'article 50(3) de l'Order) ou (iv) personnes à qui l'information peut être légalement communiquée (ces personnes sont désignées comme les « Investisseurs Britanniques Pertinents » et, avec les Investisseurs Suisses Pertinents et les Investisseurs Pertinents de l'EEE, les « Investisseurs Pertinents » ou, individuellement, « Investisseur Pertinent »).

NE PAS DISTRIBUER, PUBLIER OU DIFFUSER ENVERS OU AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AUSTRALIE, CANADA, JAPON, AFRIQUE DU SUD OU TOUT AUTRE PAYS OU JURIDICTION OU SA DIFFUSION SERAIT CONTRAIRE A LA LOI OU D'AUTRES RESTRICTIONS S'APPLIQUENT



ATEB
LISTED
EURONEXT

Toute activité d'investissement à laquelle ce document se rapporte ne sera accessible qu'aux Investisseurs Pertinents et ne sera entreprise qu'avec eux. Aucune personne qui n'est pas un Investisseur Pertinent ne peut agir sur base de ou se fier à ce document ou à son contenu.

Tout manquement à ces restrictions peut constituer une violation des lois ou règlements des États-Unis d'Amérique, de l'Australie, du Canada, du Japon, de l'Afrique du Sud, de la Suisse, du Royaume-Uni ou de toute autre juridiction. La distribution de ces informations dans d'autres juridictions que la Belgique peut être restreinte par les lois ou réglementations applicables dans ces juridictions. Toute personne en possession de ces informations doit s'informer de ces restrictions et s'y conformer.

Un investissement en actions comporte des risques significatifs. Les Investisseurs Pertinents sont invités à lire le Prospectus disponible sur le site web de la Société, <https://www.atenor.eu/fr/investisseurs/augmentation-de-capital/>.

Ce document n'est pas un prospectus et les investisseurs ne doivent pas souscrire ou acheter des actions qui y sont mentionnées, sauf sur la base des informations contenues dans le Prospectus. Les investisseurs potentiels doivent lire le Prospectus avant de prendre une décision d'investissement afin de comprendre pleinement les risques et bénéfices potentiels associés à la décision d'investir dans les titres. L'approbation du Prospectus ne doit pas être interprétée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé.

Pour plus d'informations, contactez : Stéphane Sonneville SA, CEO
info@atenor.eu – Tel. +32 2 387 22.99